Saunier Duval

Manuel d'installation

UNIVERSAL MODULE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1 Guide d'instructions 3
- 1.1 Documentation produit 3
- 1.2 Documents associés 3
- 1.3 Explication des symboles 3

2 Description de l'appareil 3
- 2.1 Dispositifs de sécurité 3
- 2.2 Plaque signalétique 3
- 2.3 Réglementation et dispositions législatives 3
- 2.4 Schéma hydraulique 4
- 2.5 Schéma électrique 5

3 Consignes de sécurité et réglementations 5
- 3.1 Consignes de sécurité 5
- 3.2 Réglementations 6

4 Garantie / Responsabilité 6
- 4.1 Conditions de garantie 6
- 4.2 Utilisation de l'appareil / responsabilité du fabricant 7

5 Recyclage 7
- 5.1 Appareil 7
- 5.2 Emballage 7

INSTALLATION

6 Emplacement de l'appareil 8

7 Installation de l'appareil 8
- 7.1 Liste du matériel livré 8
- 7.2 Recommandations avant installation 8
- 7.3 Dimensions 9
- 7.4 Montage 9

8 Connexion hydraulique 10
- 8.1 Etiquette de raccordement 10
- 8.2 Raccordemment hydraulique 10
- 8.3 Fixation au mur 11
- 8.4 Circuit pompe à chaleur (PAC) 11
- 8.5 Circuit chaudière 12
- 8.6 Circuit chauffage 12

9 Connexion électrique 13

10 Mise en service 13
- 10.1 Remplissage du circuit pompe à chaleur (eau glycolée) 13
- 10.2 Dégazage ballon 14

11 Réglages spécifiques 14
- 11.1 Réglage du circuit chauffage 14
- 11.2 Réglage du débit du circuit pompe à chaleur 15

12 Montage de l'habillage 15

13 Informations utilisateur 16

FR

TABLE DES MATIÈRES

MAINTENANCE

14 Dépannage 16

15 Maintenance 16

16 Vidange du ballon 16

17 Pièces de rechange 16

DONNÉES TECHNIQUES

18 Universal module 16

FR

INTRODUCTION

1 Guide d'instructions

1.1 Documentation produit

Le manuel fait partie intégrante de l'appareil et doit être remis à l'utilisateur lorsque l'appareil est installé, conformément aux réglementations en vigueur.

- Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité.
  Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

1.2 Documents associés

- Notice d'emploi du système
- Manuel d'installation du système
- Notices des autres éléments du système

1.3 Explication des symboles

	DANGER : Risque de blessure corporelle.
	DANGER : Risque de choc électrique.
	ATTENTION: Risque de dégradation de l'appareil ou de son environnement.
	IMPORTANT: Information utile.

2 Description de l'appareil

2.1 Dispositifs de sécurité

2 soupapes de sécurité sont installées sur cet appareil.

- La soupape de sécurité chauffage s'ouvre dès que la pression dans l'installation dépasse 3 bar (3 x 10^5 Pa).
- La soupape de sécurité glycol s'ouvre dès que la pression dans le circuit pompe à chaleur dépasse 3 bar (3 x 10^5 Pa).
- Les soupapes de sécurité doivent êtres testé régulièrement.

2.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique indique le pays où l'appareil doit être installé.

Emplacement de la plaque signalétique :

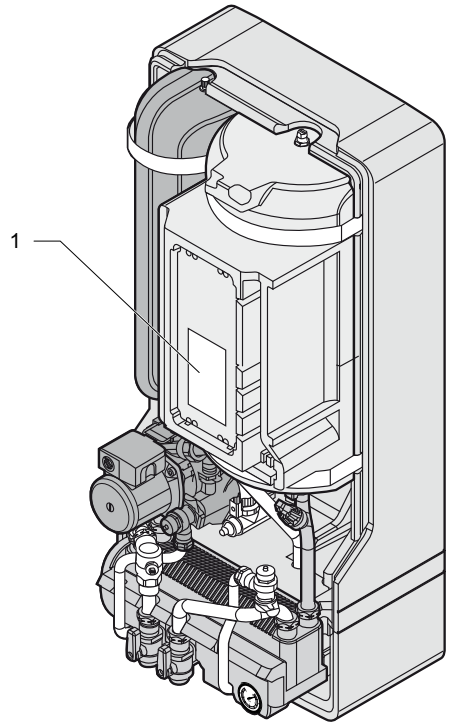

Légende
1 Plaque signalétique

La plaque signalétique comporte les éléments suivants :

- le nom du fabricant
- le numéro de série de l'appareil
- la pression maximale du circuit chauffage
- la pression maximale du circuit pompe à chaleur
- la tension d'alimentation de la pompe
- le numéro CE

2.3 Réglementation et dispositions législatives

Marquage CE

Le marquage CE indique que les appareils décrits dans le présent manuel sont conformes aux directives suivantes :

- Directive Européenne n°2004-108 du Parlement Européen et du Conseil relative à la compatibilité électromagnétique
- Directive Européenne n°2006-95 du Parlement Européen et du Conseil relative à la basse tension

FR

2.4 Schéma hydraulique

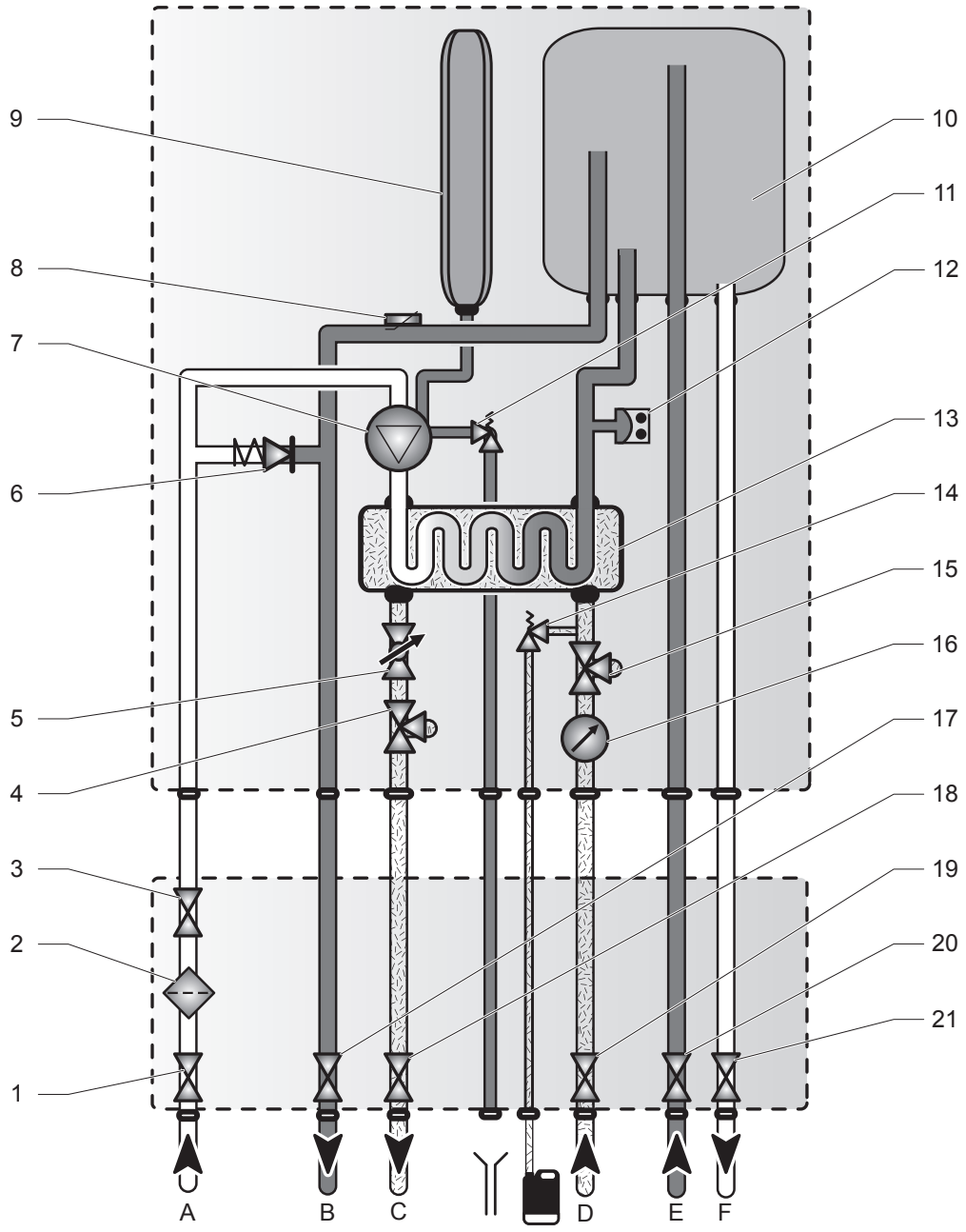

Légende

1 Robinet d'arrêt retour circuit chauffage
2 Filtre chauffage
3 Robinet de remplissage
4 Robinet 3 voies avec vanne d'arrêt pour le remplissage glycol
5 Vanne d'équilibrage
6 By-pass
7 Pompe
8 Capteur de température de départ chauffage
9 Vase d'expansion
10 Ballon
11 Soupape de sécurité du circuit chauffage
12 Capteur de pression
13 Echangeur à plaques
14 Soupape de sécurité du circuit de la pompe à chaleur
15 Robinet 3 voies avec vanne d'arrêt pour le remplissage glycol
16 Manomètre
17 Robinet d'arrêt départ circuit chauffage
18 Robinet d'arrêt retour circuit de la pompe à chaleur
19 Robinet d'arrêt départ circuit de la pompe à chaleur
20 Robinet d'arrêt départ circuit de la chaudière
21 Robinet d'arrêt retour circuit de la chaudière

A Retour circuit chauffage
B Départ circuit chauffage
C Départ circuit de la pompe à chaleur
D Retour circuit de la pompe à chaleur
E Retour circuit de la chaudière
F Départ circuit de la chaudière

FR

2.5 Schéma électrique

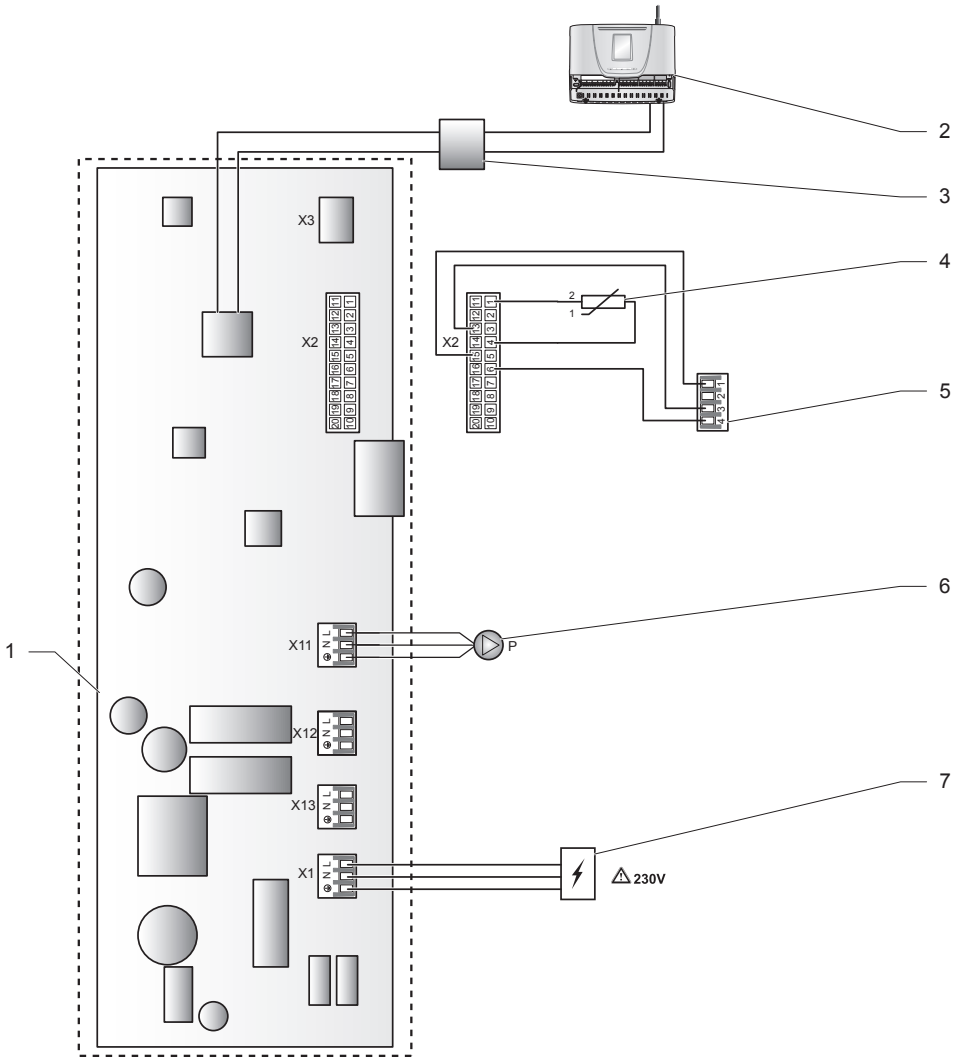

Légende

1 Carte principale
2 Boîtier de gestion (non founi)
3 Connecteur E-bus
4 Sonde de température
5 Capteur de pression
6 Pompe
7 Alimentation secteur

Lors de la mise sous tension du module hydraulique, une led située sur la carte électronique est allumée. Cette led est visible uniquement lorsque le capot de protection de la carte est retiré.

3 Consignes de sécurité et réglementations

3.1 Consignes de sécurité

Une installation incorrecte peut provoquer un choc électrique voire détériorer l'appareil.

- Ne désactivez jamais les dispositifs de sécurité et n'essayez jamais d'en modifier les réglages.

FR

- Prenez impérativement en considération les techniques et précautions de manutention suivantes :

- Saisissez l'appareil par sa base.

- Si nécessaire, portez des vêtements de protection, comme des gants de protection et des chaussures de sécurité.

- Assurez-vous que les techniques utilisées pour soulever l'appareil garantissent votre sécurité :

- Maintenez votre dos droit.

- Évitez de vous tourner au niveau de la taille.

- Évitez de trop pencher la partie supérieure de votre corps.

- Utilisez toujours la paume de la main pour saisir l'appareil.

- Utilisez les poignées conçues pour la manutention.

- Placez la charge le plus près possible de votre corps.

- Faites-vous aider dès que cela s'avère nécessaire.

- L'utilisateur ne doit en aucun cas toucher ni régler les composants scellés.

- Lors des branchements, positionnez correctement les joints afin d'éviter tout risque de fuite d'eau.

- L'appareil contient des pièces métalliques (composants). Elles doivent être manipulées et nettoyées avec précaution. Soyez particulièrement attentifs aux bords coupants.

Respectez les consignes de sécurité de base avant de procéder à l'entretien ou au remplacement des pièces détachées :

- Arrêtez l'appareil.

- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.

- Coupez le circuit hydraulique de l'appareil à l'aide des vannes d'isolement, le cas échéant.

- Vidangez l'appareil si vous devez remplacer des composants du circuit hydraulique.

- Protégez tous les composants électriques de l'eau lorsque vous intervenez sur l'appareil.

- Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine.

- Utilisez uniquement des joints toriques et des joints neufs.

- Vérifiez l'étanchéité des conduites d'eau lorsque vous aurez réalisé votre intervention.

- Procédez à un test de fonctionnement et vérifiez la sécurité du système une fois votre intervention terminée.

3.2 Réglementations

Lors de l'installation et de la mise en fonctionnement de l'appareil, les arrêtés, directives, règles techniques, normes et dispositions ci-dessous doivent être respectés dans leur version actuellement en vigueur :

- Norme NF C 15-100 relative à l'installation des appareils raccordés au réseau électrique.

- Norme NF C 73-600 relative à l'obligation de raccordement des appareils électriques à une prise de terre.

- Règlement Sanitaire Départemental.

4 Garantie / Responsabilité

4.1 Conditions de garantie

VAILLANT GROUP FRANCE SA vous offre une garantie de 2 ans sur votre module hydraulique à compter de sa date de mise en service et à condition qu'il soit installé sur le territoire français métropolitain.

Nous nous engageons, en conséquence, à réparer ou à remplacer purement et simplement les pièces reconnues défectueuses à l'origine, après retour en nos usines pour examen.

Cette garantie est conditionnée à la mise en service de l'appareil par une Station Technique Agréée Saunier Duval ayant procédé aux contrôles et essais techniques contrôlant son bon fonctionnement.

La garantie ne pourra être effective qu'à compter de la date de réception par VAILLANT GROUP FRANCE SA de la demande de garantie dûment complétée et signée par la Station technique Agréée.

Si le module hydraulique n'a pas été mis en service par une Station Technique Agréée Saunier Duval, seule la garantie légale s'applique à votre module hydraulique.

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de la garantie de l'appareil.

ATTENTION : La garantie pièces constructeur est subordonnée à un entretien annuel réalisé par un professionnel qualifié et ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'appareil, de conditions de stockage inappropriées, ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration de l'appareil résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien.

Elle est en outre conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur la notice d'installation.

La garantie pièces constructeur ne couvre pas : les détériorations consécutives à des modifications de la nature ou de la pression inadéquate ou irrégulière de l'eau, de la qualité de l'eau (telles que par exemple, calcaire, entartrage, embouage...) ou à un changement de caractéristiques de la tension électrique d'alimentation.

Cette garantie constructeur, indépendamment de la garantie ci-dessus consentie, n'exclut pas le bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale prévue par aux articles 1641 à 1649 du Code civil et le vendeur reste donc tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles précités et ci-dessous.

Ainsi en application des articles :

- 1641 du Code Civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.
- Alinéa 1 de l'Article 1648 du Code Civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.
- L211-4 du code de la consommation : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- L211-5 du code de la consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit :
  1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
  2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
- L211-12 du code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

4.2 Utilisation de l'appareil / responsabilité du fabricant

La garantie détaillée ci-dessus s'applique sous réserve des conditions suivantes :

- L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux consignes d'installation.
- L'appareil est réservé à un usage dans des conditions normales et est utilisé conformément aux consignes de fonctionnement et d'entretien du fabricant.
- Pendant la période de garantie, seul un professionnel qualifié doit entretenir, réparer, démonter ou modifier l'appareil.
- La réparation ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie n'engendre pas la prolongation de cette période.

Le fabricant ne sera en aucun cas tenu responsable pour :

- Les défauts ou dommages résultant d'une installation incorrecte ou insuffisante, d'un entretien non adapté ou d'un mauvais réglage.
- Tout défaut du système auquel l'appareil est raccordé.
- Tout défaut résultant d'une protection antigel non adaptée.
- Toute détérioration ou mauvais réglage résultant de changements dans la nature ou dans la pression de l'eau utilisée, ou d'un changement dans les caractéristiques de la tension d'alimentation électrique.

• Pour plus d'information, consultez nos Conditions Générales de Vente.

Cet appareil doit être installé uniquement dans les pays mentionnés sur la plaque signalétique.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) présentant des restrictions physiques, sensorielles ou mentales, ainsi qu'un manque d'expérience ou de connaissances. Pour garantir la sécurité de ces personnes, elles devront faire appel et être dirigées par des personnes compétentes afin de leur expliquer l'utilisation de cet appareil.

• Assurez-vous que les enfants ne jouent pas avec cet appareil.

5 Recyclage

Le recyclage de l'emballage doit être effectué par le professionnel qualifié qui a installé l'appareil.

5.1 Appareil

L'appareil est principalement constitué de matériaux recyclables.

Ce symbole signifie que cet appareil ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères, qu'il fait l'objet d'une collecte sélective en vue de sa valorisation, de sa réutilisation ou de son recyclage.

• Confiez l'appareil à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets. Ce point de collecte doit accepter les appareils afin de les récupérer pour les recycler soit dans le centre d'élimination, soit par un prestataire agréé.

En respectant cette directive, vous faites un geste pour l'environnement, vous contribuez à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine.

5.2 Emballage

Nous vous conseillons de recycler l'emballage de l'appareil de manière responsable.

• Triez les déchets de manière à séparer ceux qui peuvent être recyclés (cartons, plastiques...) et ceux qui ne peuvent pas être recyclés (cerclage...).

• Eliminez ces déchets conformément à la réglementation en vigueur.

FR

INSTALLATION

6 Emplacement de l'appareil

- Avant de choisir l'emplacement de l'appareil, lisez attentivement les mises en garde relatives à la sécurité ainsi que les consignes du manuel d'utilisation et du manuel d'installation.
- Vérifiez que la structure du mur sur lequel doit être installé l'appareil permet de supporter le poids de l'appareil.
- Vérifiez que l'espace dans lequel doit être posé l'appareil permet une installation correcte et que l'accessibilité est respectée. Vous devez vous assurer que les raccords d'alimentation en eau sont accessibles pour être vérifiés.
- L'appareil doit être installé dans une pièce protégée du gel. Prenez les précautions qui s'imposent.
- Expliquez ces exigences à l'utilisateur.

7 Installation de l'appareil

7.1 Liste du matériel livré

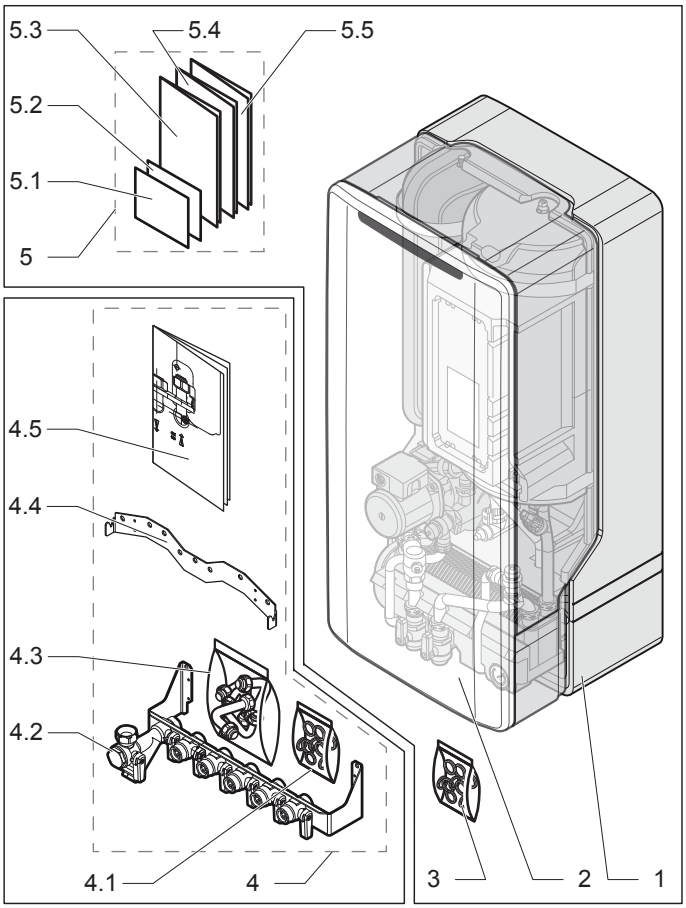

Légende		
1	Module hydraulique	(x1)
2	Façade module hydraulique	(x1)
3	Sachet de joints	(x1)
	Joint ¾"	(x6)
	Joint plat	(x2)
	Joint plat ½"	(x1)
4	Plaque de raccordement (*)	(x1)
4.1	Sachet de joints	(x1)
	Joint ¾"	(x6)
	Joint plat	(x2)
	Joint plat ½"	(x1)
4.2	Plaque de raccordement	(x1)
4.3	Sachet de raccordement	(x1)
	Douille retour pac	(x1)
	Douille départ pac	(x1)
	Douille retour chauffage	(x1)
	Douille départ chauffage	(x1)
	Douille retour chaudière	(x1)
	Douille départ chaudière	(x1)
4.4	Barrette	(x1)
4.5	Gabarit de perçage	(x1)
5	Sachet de documents	(x1)
5.1	Carte preuve d'achat	(x1)
5.2	Demande de garantie	(x1)
5.3	Check-list de mise en services	(x1)
5.4	Manuel d'installation	(x1)
5.5	Manuel d'installation du système	(x1)

(*) Commandée séparément

- Vérifiez le contenu des colis.

7.2 Recommandations avant installation

7.2.1 Conception du circuit chauffage

Les émetteurs de chaleur peuvent aussi bien être à basse température (plancher chauffant, radiateur à chaleur douce...) qu'à haute température (panneau en acier...).

Les sections des canalisations seront déterminées en utilisant la courbe débit/pression (reportez-vous au chapitre "Mise en service du boîtier de gestion (reportez-vous au chapitre "Réglages spécifiques"). Le réseau de distribution sera calculé selon le débit correspondant à la puissance réellement nécessaire sans tenir compte de la puissance maximale que peuvent fournir les générateurs de l'installation.

Nous vous recommandons de prévoir un débit suffisant pour que l'écart de température entre départ et retour soit égal à 7 K pour un plancher chauffant et 15 K pour des radiateurs.

Assurez-vous que le débit d'eau du circuit chauffage soit supérieur à 900 l/h.

Le tracé des tuyauteries sera conçu afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les poches d'air et faciliter le dégazage permanent de l'installation. Des purgeurs devront être

FR

prévus à chaque point haut des canalisations ainsi que sur tous les radiateurs.

Laissez toujours un radiateur ouvert.

Le volume d'eau total admissible pour le circuit de chauffage dépend, entre autres, de la charge statique à froid du vase d'expansion de la chaudière et du module hydraulique.

Il est recommandé de prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.

Dans le cas d'utilisation de robinets thermostatiques, il est impératif de ne pas en équiper la totalité des radiateurs en veillant à poser ces robinets dans les locaux à fort apport et jamais dans les locaux où sont installés les thermostats d'ambiance.

- S'il s'agit d'une ancienne installation, il est indispensable de rincer le circuit radiateurs avant d'installer le nouvel appareil.
- Si un élément du système n'est pas mis en place immédiatement, protégez les différents raccords afin que plâtre et peinture ne puissent compromettre l'étanchéité du raccordement ultérieur.

• Installez les composants suivants sur le retour du circuit chauffage :
  - un séparateur d'air (si nécessaire),
  - un filtre anti-boue (si nécessaire).

• Dans le cas d'un plancher chauffant, installez une sécurité de surchauffe à réarmement manuel (55°C) sur le départ du circuit chauffage (reportez-vous au chapitre "Description du système"). Raccordez la sécurité de surchauffe sur l'alimentation électrique de la chaudière.

En cas d'isolement de la chaudière, le vase d'expansion de la chaudière n'absorbera plus les variations de pression du circuit chauffage. Dans ce cas, prenez les précautions qui s'imposent.

Protection anticorrosion et anti-boues

Pour éviter tout phénomène de corrosion, il est recommandé d'ajouter un inhibiteur de corrosion dans l'eau du circuit chauffage. Cet inhibiteur aura pour résultat d'arrêter les réactions électriques entre les différents métaux de l'installation.Il évitera aussi par voie de conséquence la formation de gaz qui pourrait se produire lors des réactions chimiques.

Le traitement d'eau est particulièrement important sur les planchers chauffants car la basse température est favorable à la prolifération bactérienne. Il peut en résulter des boues qui peuvent boucher tout ou partie des circuits.

Le dosage de ces produits nécessite de connaître le volume d'eau dans l'installation. Il est recommandé de noter ce volume pour de futurs besoins.

Les inhibiteurs doivent être compatibles avec les matériaux utilisés dans l'installation.

7.2.2 Conception du circuit pompe à chaleur

• Reportez-vous au manuel d'installation de la pompe à chaleur.

7.3 Dimensions

7.3.1 Module hydraulique

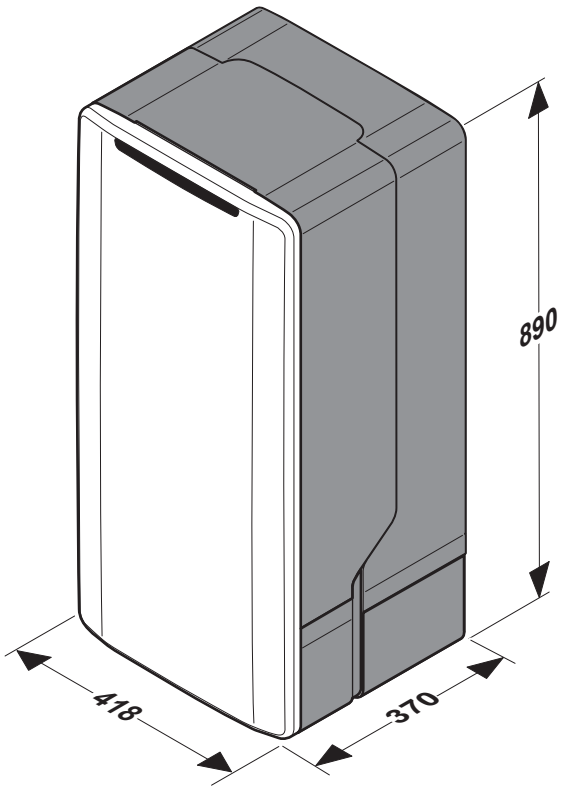

Poids de l'appareil : 32 kg

7.4 Montage

• Assurez-vous que les matériaux utilisés pour la réalisation de l'installation sont compatibles avec ceux de l'appareil.

• Déterminez l'emplacement de montage. Reportez-vous au chapitre "Emplacement de l'appareil".

• La fixation de l'appareil devra être adaptée aux caractéristiques du mur porteur et devra tenir compte du poids de l'appareil.

FR

7.4.1 Gabarit de montage

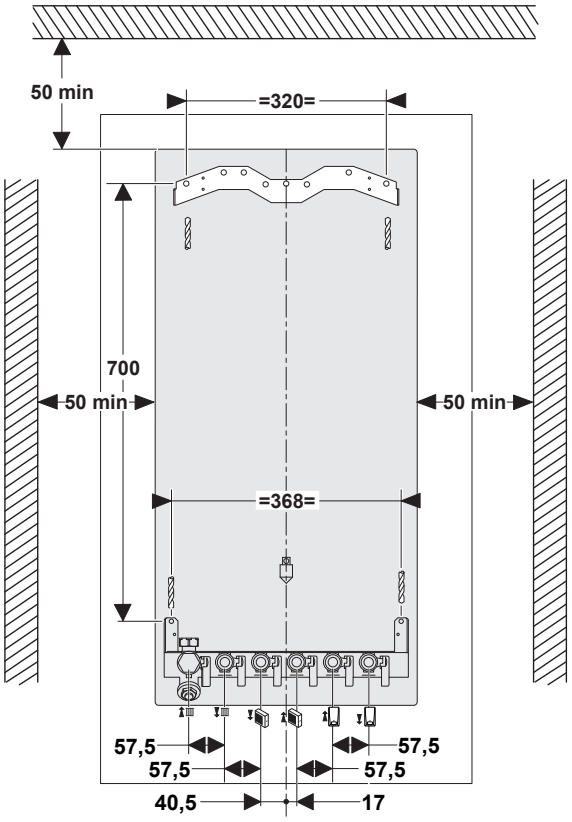

- Percez les trous des vis de fixation conformément au gabarit de perçage livré avec la plaque de raccordement de l'appareil.

8 Connexion hydraulique

Une étiquette située à l'intérieur du cache permet d'identifier les raccordements hydrauliques du module.

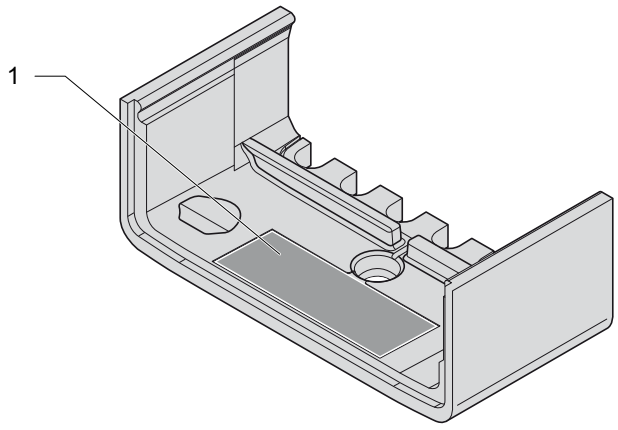

Légende
1 Etiquette de raccordement hydraulique

8.1 Etiquette de raccordement

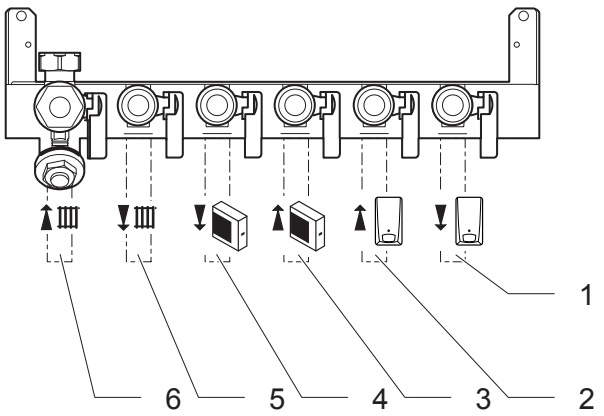

Légende
1 Départ circuit chaudière Ø ¾"
2 Retour circuit chaudière Ø ¾"
3 Retour circuit vers la pompe à chaleur Ø ¾"
4 Départ circuit vers la pompe à chaleur Ø ¾"
5 Départ circuit chauffage Ø ¾"
6 Retour circuit chauffage Ø ¾"

8.2 Raccordemment hydraulique

ATTENTION : Avant d'effectuer les brasures des tubulures, assurez une protection du polypropylène (expansé) qui entoure le module hydraulique afin d'éviter sa détérioration.

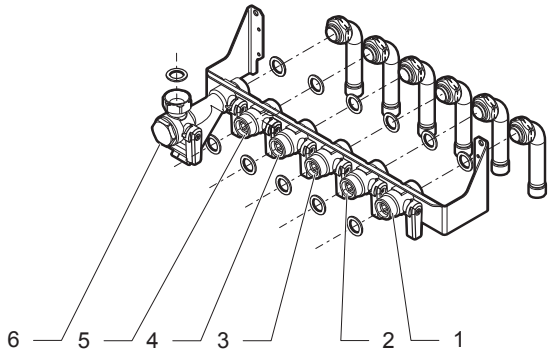

Légende
1 Départ circuit chaudière Ø ¾"
2 Retour circuit chaudière Ø ¾"
3 Retour circuit vers la pompe à chaleur Ø ¾"
4 Départ circuit vers la pompe à chaleur Ø ¾"
5 Départ circuit chauffage Ø ¾"
6 Retour circuit chauffage Ø ¾"

- Avant d'effectuer toute opération, procédez à un nettoyage soigné des canalisations à l'aide d'un produit approprié afin d'éliminer les impuretés telles que limailles, soudures, huiles et graisses diverses pouvant être présentes. Ces corps étrangers seraient susceptibles d'être entraînés dans l'appareil, ce qui en perturberait le fonctionnement.
- N'utilisez pas de produit solvant à cause du risque d'endommagement du circuit.
- Ne brasez pas les tubulures montées en place : cette opération risque d'endommager les joints.
- N'utilisez que les joints d'origine fournis avec l'appareil.

- Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite. Réparez si nécessaire.
- Raccordez les soupapes de sécurité.

8.3 Fixation au mur

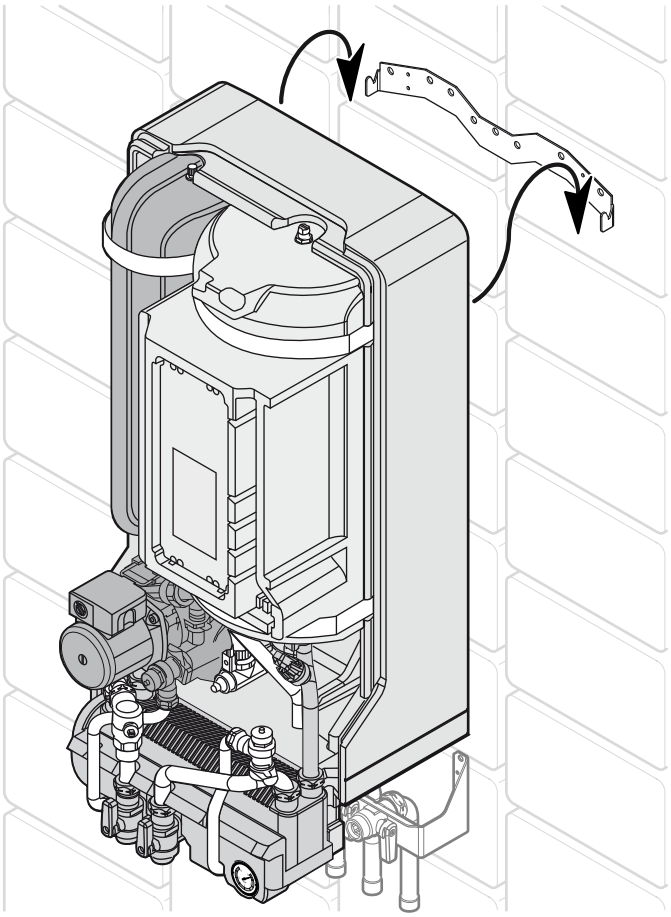

- Fixez l'appareil sur le mur conformément au schéma ci-dessus.

Isolation

Dans le cas de l'option Mode froid, une isolation des tubes de connexions de la pompe à chaleur doit être effectuée.

8.4 Circuit pompe à chaleur (PAC)

8.4.1 Connexion sur le module hydraulique

Calorifugez l'ensemble des tuyauteries à l'aide d'un isolant résistant aux UV et aux températures extrêmes.

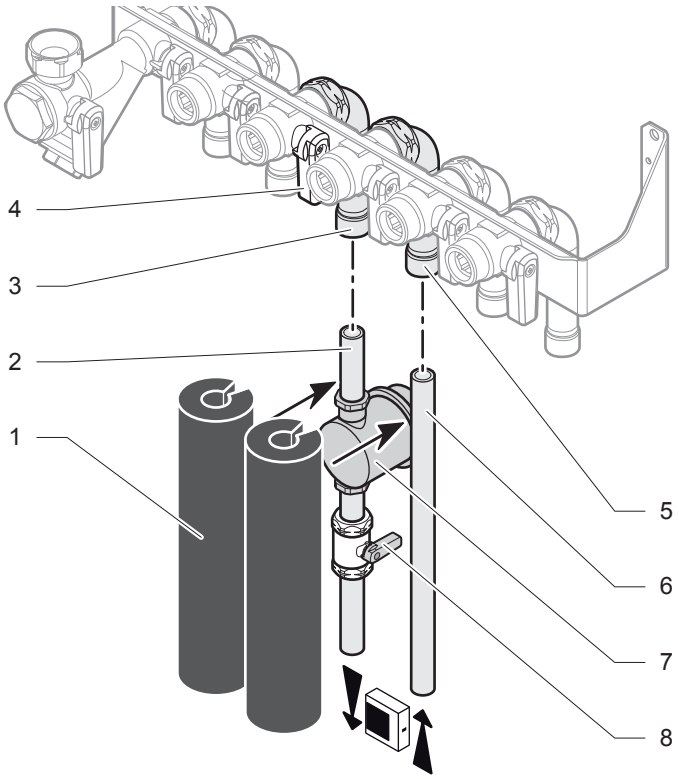

Légende
1 Isolant (non fourni)
2 Circuit retour vers la pompe à chaleur
3 Raccord (Ø ¾") retour vers la pompe à chaleur
4 Robinet d'arrêt 1/4 de tour du circuit retour vers la pompe à chaleur
5 Raccord (Ø ¾") départ de la pompe à chaleur vers l'habitation
6 Circuit départ de la pompe à chaleur vers l'habitation
7 Filtre (non fourni)
8 Robinet d'arrêt 1/4 de tour du circuit retour vers la pompe à chaleur (non fourni)

- Installez un filtre sur le retour vers la pompe à chaleur. Installez-le entre les 2 robinets d'arrêt pour pouvoir le retirer du circuit et le nettoyer périodiquement.
- Raccordez le circuit (6) départ de la pompe à chaleur vers l'habitation.
- Raccordez le circuit (2) retour vers la pompe à chaleur.

8.4.2 Connexion d'un kit piscine (en option)

- Reportez-vous aux instructions fournies avec la vanne 3 voies du kit piscine pour la raccorder hydrauliquement sur le circuit pompe à chaleur.

La perte de charge de la vanne 3 voies a une longueur équivalente en tube ¾" ou 1" de 2m.

- Déduisez la perte de charge de la vanne 3 voies par rapport à la distance linéaire max. autorisée du circuit pompe à chaleur.

FR

8.5 Circuit chaudière

8.5.1 Connexion sur le module hydraulique

Réalisez le raccordement en limitant au maximum les pertes de charge (le circuit doit être le plus court possible, évitez les coudes et les réductions...).

Reportez-vous au manuel d'installation livré avec la chaudière pour raccorder le circuit eau sanitaire.

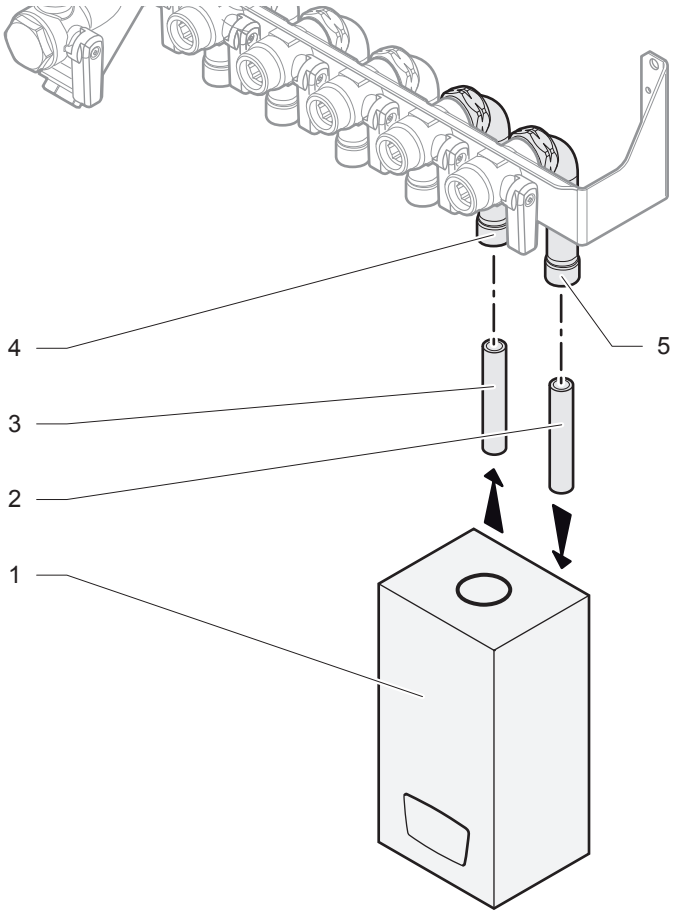

Légende
1 Chaudière
2 Tubulure départ de la chaudière (non fourni)
3 Tubulure retour vers la chaudière (non fourni)
4 Raccord (Ø ¾") retour vers la chaudière
5 Raccord (Ø ¾") départ de la chaudière

- Raccordez une tubulure (3) sur le raccord (4) retour vers la chaudière.
- Raccordez une tubulure (2) sur le raccord (5) départ de la chaudière.
- Reportez-vous à la notice de la chaudière pour raccorder les tubulures (2) et (3) sur la chaudière.

8.6 Circuit chauffage

8.6.1 Connexion sur le module hydraulique

Réalisez le raccordement en limitant au maximum les pertes de charge (le circuit doit être le plus court possible, évitez les coudes et les réductions...).

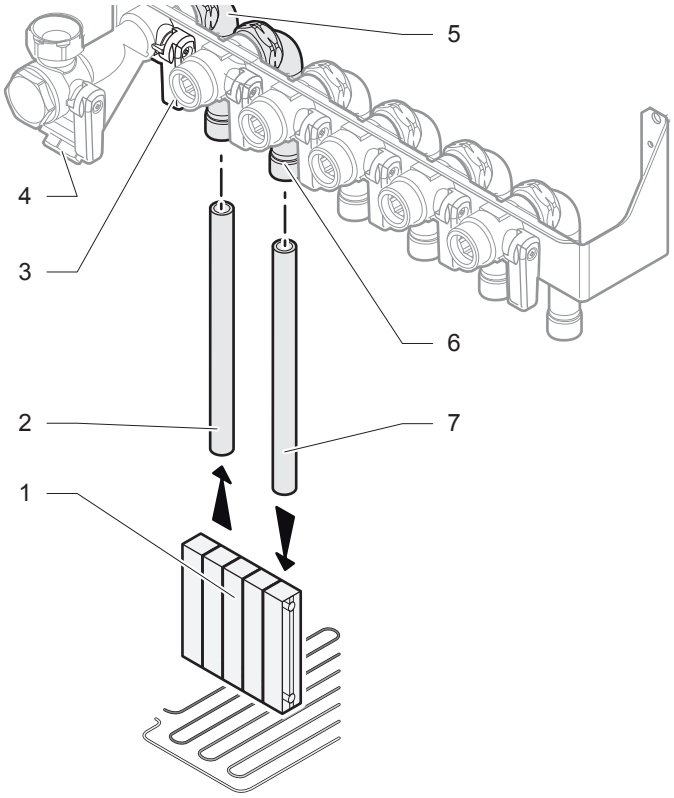

Légende
1 Circuit chauffage
2 Tubulure retour chauffage vers le module hydraulique (non fourni)
3 Robinet d'arrêt 1/4 de tour du circuit retour chauffage vers le module hydraulique
4 Filtre du circuit retour chauffage vers le module hydraulique
5 Raccord (Ø ¾") retour chauffage vers le module hydraulique
6 Raccord (Ø ¾") départ chauffage du module hydraulique
7 Tubulure départ chauffage du module hydraulique (non fourni)

- Raccordez une tubulure (2) sur le raccord (5) retour vers le module hydraulique.
- Raccordez une tubulure (7) sur le raccord (6) départ du module hydraulique.
- Raccordez les tubulures (2) et (7) sur le circuit chauffage.

9 Connexion électrique

Une installation incorrecte peut provoquer un choc électrique voire détériorer l'appareil. Le branchement électrique de l'appareil ne doit être effectué que par un professionnel qualifié.

Des protections supplémentaires peuvent être requises à l'installation afin d'assurer une catégorie de surtension II.

L'alimentation doit être reliée à la terre. La polarité doit être correcte et conforme aux normes en vigueur.

Matériel conforme à la CEI 61000-3-12.
Matériel conforme à la CEI 61000-3-11.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages causés à des tiers par une mise à la terre incorrecte de l'appareil. Cela inclut le non-respect des normes en vigueur.

Composant	Tension d'alimentation (section mini du câble)
Câble d'alimentation	230 V (3 x 0.75 mm²)
Câble E-bus	24 V (2 x 0.75 mm²)

Connection E-bus

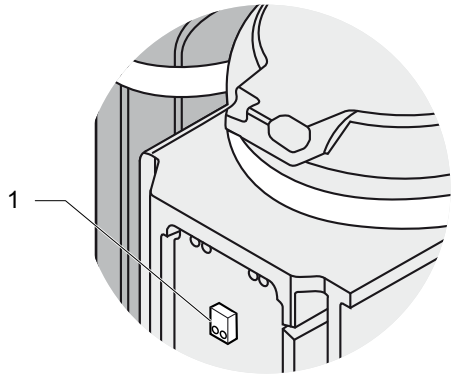

Légende
1 Connecteur E-bus

10 Mise en service

- Reportez-vous au manuel d'installation du système pour effectuer la mise en service de l'installation.

10.1 Remplissage du circuit pompe à chaleur (eau glycolée)

L'eau glycolée est un mélange d'eau et de concentré de fluide caloporteur.

Attention! Il est interdit de jeter de l'eau glycolée dans les égouts et dans le milieu naturel.

Nous vous recommandons d'utiliser du propylène glycol enrichi en inhibiteurs de corrosion.

- Mélangez 1 volume de propylène glycol pour 2 volumes d'eau dans un récipient. Ce mélange à 30% assure une protection contre le gel jusqu'à une température extérieure de -15 °C.
- Contrôlez les proportions du mélange d'eau glycolée à l'aide d'un testeur antigel.

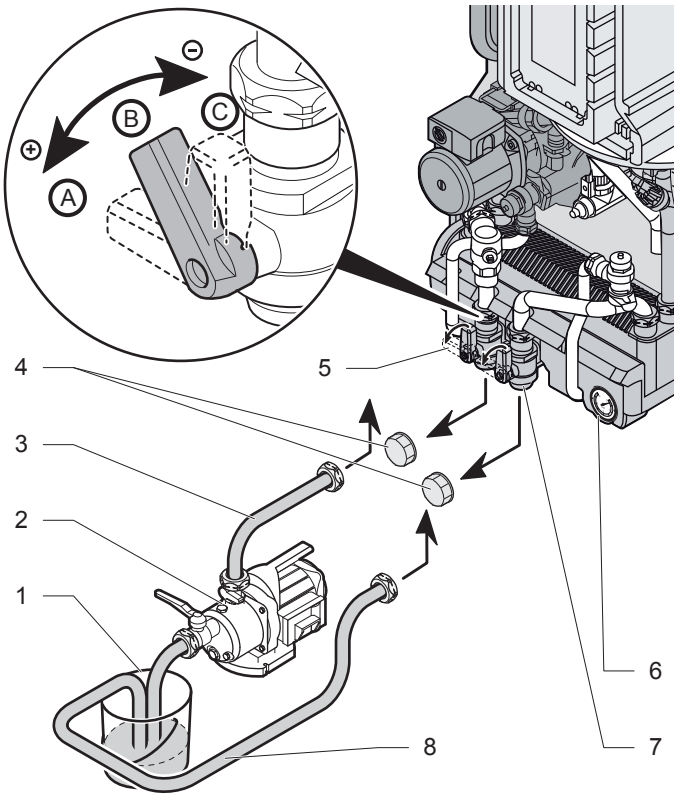

Légende
1 Récipient d'eau glycolée (*)
2 Pompe de remplissage (*)
3 Tuyau sur le départ de la pompe de remplissage (*)
4 Bouchon
5 Robinet 3 voies avec vanne d'arrêt pour le remplissage
6 Manomètre
7 Robinet 3 voies avec vanne d'arrêt pour le remplissage
8 Tuyau sur le retour de la pompe de remplissage (*)
A Manette en position ouverte = remplissage PAC
B Manette en position intermédiaire = remplissage PAC + échangeur
C Manette en position fermée = fonctionnement normal
(*) Non fournis avec l'appareil

Si l'option piscine est installée sur le système, positionnez la vanne 3 voies du kit en position médiane afin d'assurer un remplissage complet de l'ensemble du circuit pompe à chaleur.

- Afin de remplir le circuit eau glycolée, utilisez une pompe de remplissage (2).
- Ouvrez le purgeur air situé sur la pompe à chaleur.
- Enlevez les bouchons (4) situés sur les robinets (5) et (7).
- Raccordez le tuyau (3) de la pompe de remplissage sur le robinet (5).
- Plongez le tuyau (8) dans le récipient (1) et raccordez-le sur le robinet (7).
- Ouvrez les robinets (5) et (7) en position (A).

FR

- Démarrez la pompe de remplissage (2) et remplissez le circuit vers la pompe à chaleur.
- Placez les robinets (5) et (7) en position (B) pour remplir le circuit vers le module.
- Faites fonctionner la pompe de remplissage jusqu'à purger complètement le tuyau (8).
- Fermez le purgeur air situé sur la pompe à chaleur.
- Orientez le robinet (7) en position (C) et mettez le circuit eau glycolée sous pression entre 1.5 et 2 bar à l'aide du manomètre (6).
- Orientez le robinet (5) en position (C) et arrêtez la pompe de remplissage.

Si l'option piscine est installée sur le système, repositionnez la vanne 3 voies du kit en position AUTO.

Le niveau d'eau glycolée peut diminuer le premier mois suivant la mise en service de l'installation. Il peut également varier en fonction de la température de la source de chaleur.

Les éventuels résidus d'eau glycolée doivent être conservés dans un récipient approprié et seront réutilisés lors du prochain remplissage.

- Donnez le récipient contenant les résidus d'eau glycolée à l'utilisateur.

10.2 Dégazage ballon

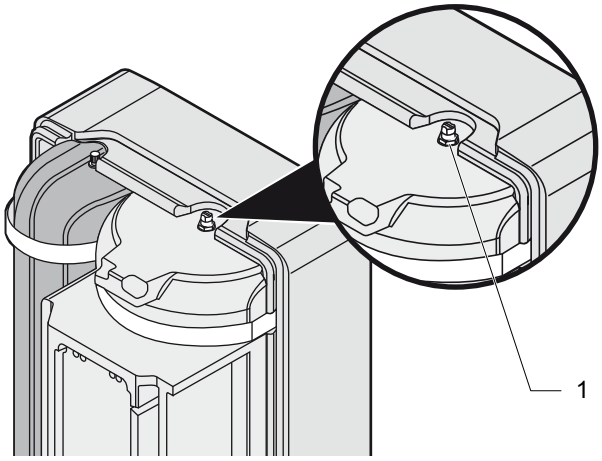

Légende
1 Purgeur d'air

- Effectuez un dégazage du ballon, en ouvrant le purgeur d'air (1).
- Refermez le bouchon dès qu'il y a un écoulement d'eau (répeter plusieurs fois l'opération)
- Reportez-vous à la notice système pour de plus amples renseignements.

11 Réglages spécifiques

11.1 Réglage du circuit chauffage

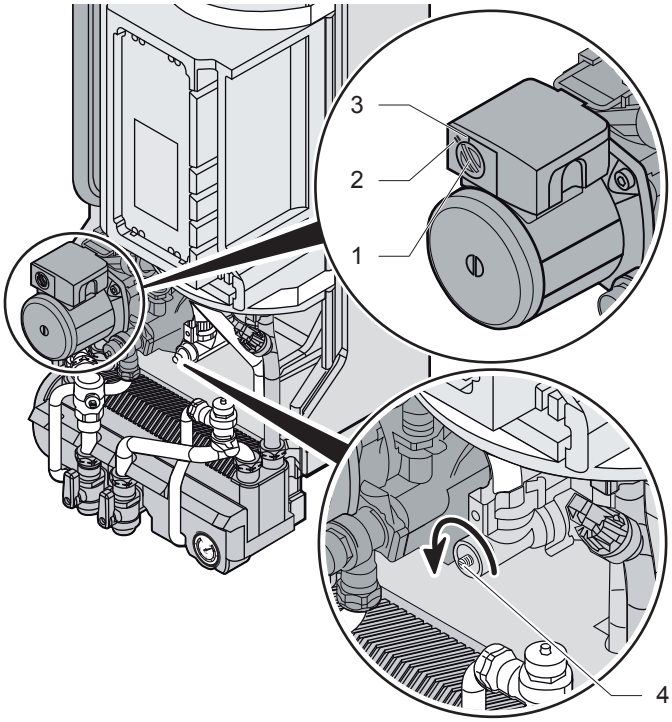

Légende
1 Sélecteur de vitesse
2 Vitesse II (réglage usine)
3 Vitesse I
4 Vis du by-pass

- Tournez le sélecteur (1) pour choisir la vitesse I ou II de la pompe en fonction de la courbe débit/pression ci-après.
- En fonction des besoins, utilisez la vis du by-pass (4) pour adapter la hauteur manométrique disponible à la perte de charge de l'installation. A la livraison, la vis (4) du by-pass est fermée.

Courbe débit/pression de la pompe du module hydraulique

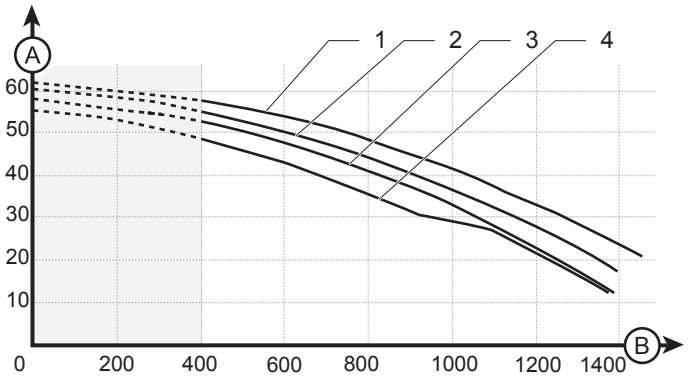

Légende
1 Vitesse 2 by-pass fermé
2 Vitesse 2 by-pass ouvert
3 Vitesse 1 by-pass fermé
4 Vitesse 1 by-pass ouvert
A Pression disponible (KPa)
B Débit dans le circuit (l/h)

11.2 Réglage du débit du circuit pompe à chaleur

Si l'installation n'a pas été dégazée correctement, il est possible que le débit varie.

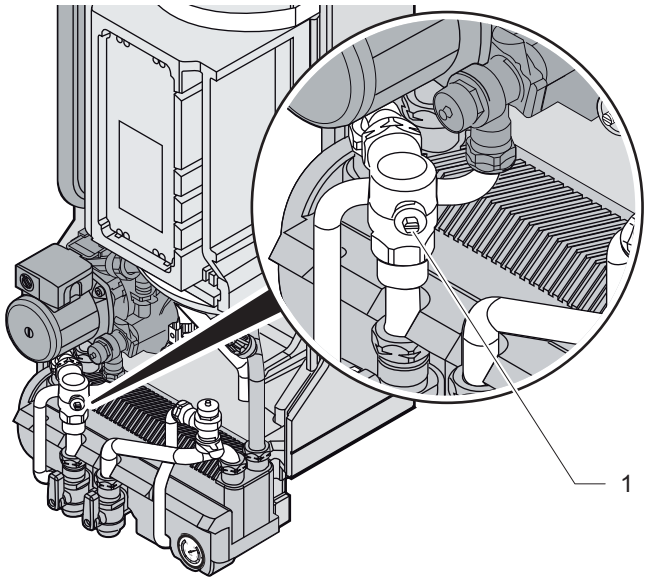

Légende
1 **Robinet de réglage du débit**

- Utilisez le robinet de réglage (1) pour ajuster le débit du circuit PAC entre 750 et 850 l/h.

Vous pouvez diminuer la vitesse de la pompe de la PAC si le robinet de réglage de débit est trop fermé (dans le cas où la PAC et le module hydraulique sont proches). De cette façon, on peut ouvrir le robinet de réglage afin de réduire le bruit dans le module.

12 Montage de l'habillage

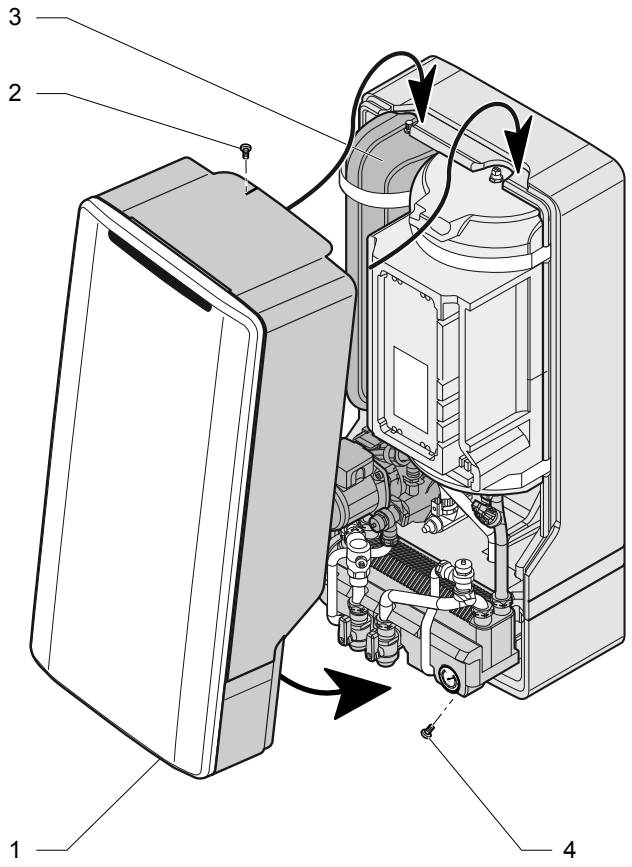

Légende
1 **Façade du module hydraulique**
2 **Vis**
3 **Module hydraulique**
4 **Vis**

- Dès que les réglages de l'installation sont terminés, emboîtez la façade (1) sur le module hydraulique (3) et visser les vis (2) et (4).

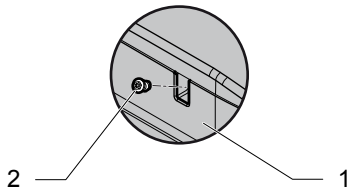

Légende
1 **Façade du module hydraulique**
2 **Vis**

13 Informations utilisateur

Au terme de l'installation, l'installateur doit :

- expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de l'appareil, des dispositifs de sécurité et, si nécessaire, faire une démonstration et répondre aux questions
- donner à l'utilisateur tous les documents relatifs à l'appareil
- remplir les documents, le cas échéant
- informer l'utilisateur sur les précautions à prendre pour ne pas endommager le système, l'appareil et le local.
- rappeler à l'utilisateur de faire effectuer un entretien annuel

MAINTENANCE

14 Dépannage

Avant de procéder à un diagnostic spécifique, procédez aux vérifications suivantes :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché.
- Assurez-vous que les robinets d'arrêt sont ouverts.
- Vérifiez le bon fonctionnement des organes de régulation externes (thermostat d'ambiance, sonde extérieure, ...).

15 Maintenance

- Reportez-vous au chapitre "Consignes de sécurité" pour consulter la liste des opérations à effectuer avant de procéder à la maintenance de l'appareil.
- Reportez-vous à la notice système pour effectuer la mise en service de l'installation.

16 Vidange du ballon

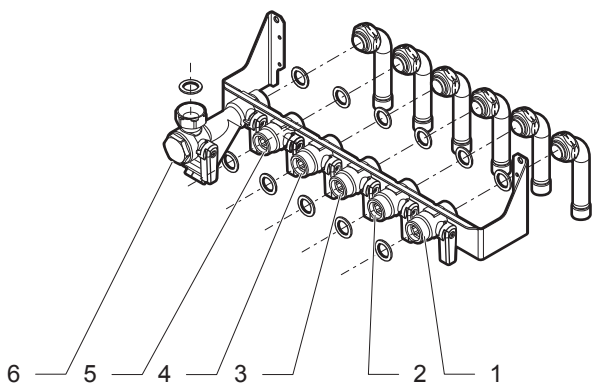

- Isolez l'installation en fermant les robinets (6), (5), (2) et (1).
- Deconnectez la tubulure (1) et raccorder à la vidange.
- Ouvrir le purgeur d'air (chap.10.2)

Maintenance annuelle

- Vérifiez le bon fonctionnement des organes de sécurité.
- Vérifiez la pression des circuits.
- Nettoyez le filtre
- Contrôlez l'étanchéité des raccordements.

Remplacement du câble d'alimentation

Le câble d'alimentation de l'appareil doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

17 Pièces de rechange

Afin de garantir la sécurité du fonctionnement de l'appareil ainsi que sa longévité, utilisez des pièces d'origine agréées par le fabricant.

Cet appareil porte le marquage CE de conformité. Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine, neuves et agréées par le fabricant.

- Assurez-vous que les pièces détachées sont correctement installées et positionnées dans le bon sens. Après toute installation de pièce et tout entretien, contrôlez l'appareil et vérifiez qu'il fonctionne correctement.

DONNÉES TECHNIQUES

18 Universal module

Description	Unité	Valeur
Pression max. du circuit chauffage	bar	3
	Pa	3×10^5
Pression max. du circuit pompe à chaleur	bar	3
	Pa	3×10^5
Tension d'alimentation de la pompe	V/Hz	230 / 50

FR

Sous réserve de modifications techniques

0020096322_01 - 02/11

VAILLANT GROUP FRANCE SA

«Le Technipole» - 8, avenue Pablo Picasso
94132 Fontenay-sous-Bois cedex – France
Téléphone: 01 49 74 11 11
Télécopie: 01 48 76 89 32

SA Au capital de 7.328.460 Euros
301 917 233 RCS CRETEIL
SIREN 301 917 233

www.saunierduval.fr

Saunier Duval